



ARTS, LETTRES, LANGUES

LICENCE Langues étrangères appliquées



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits

Présentation

La Licence en Langues Étrangères Appliquées s'adresse à des étudiants qui s'intéressent aux langues et souhaitent s'orienter vers un métier à l'international, en entreprise ou en administration. Ses principaux débouchés sont le commerce international, les études européennes, la communication et la traduction

Les enseignements se divisent en trois parties : une langue A, une langue B et des matières appliquées (économie, gestion, droit et français / techniques de communication). La Licence en Langues Étrangères Appliquées exige par conséquent un bon niveau en langues et en expression écrite et orale. Elle permet d'acquérir une culture approfondie des pays de la langue choisie et de solides compétences en matière de traduction spécialisée et d'expression. Elle ouvre les étudiants à l'économie, à la gestion et au droit appliqués au monde de l'entreprise et à la pratique de l'argumentation.

La Licence en Langues Étrangères Appliquées repose sur le choix de deux langues vivantes parmi les suivantes :

Les langues enseignées : allemand, anglais, arabe, chinois, danois, espagnol, italien, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, suédois, russe, serbe-croate-bosniaque, tchèque.

Les langues suivantes sont aussi enseignées au niveau débutant : danois, néerlandais, norvégien, polonais, suédois, serbe-croate-bosniaque, tchèque. Pour les autres langues, les niveaux de langue pré-requis (correspondant au cadre européen commun de référence pour les langues) sont : B2 pour l'allemand, B2 pour l'anglais, B2 pour l'arabe, B2 pour l'espagnol, B2 pour l'italien, B2 pour le portugais, B1 pour le russe et A2 pour le chinois.

Il n'est pas possible de choisir 2 langues au niveau débutant. L'anglais n'est pas obligatoire.

Jusqu'en 2024, les combinaisons suivantes (allemand+chinois / arabe+italien / chinois+italien / italien+portugais / chinois+russe)

sont déconseillées pour raison d'incompatibilités horaires dans les emplois du temps des étudiants.

La Licence en Langues Étrangères Appliquées de Sorbonne Université se distingue par un large éventail de langues, la possibilité de choisir une combinaison de langues hors anglais et de suivre des matières appliquées telles que l'économie et le droit dès la première année d'études. Les étudiants doivent obligatoirement réaliser un stage d'au moins deux mois durant leur Licence, ce qui leur permet d'acquérir une réelle expérience et d'affiner leur projet professionnel.

Les Masters Gestion et Commerce International (M GCI) et Affaires Européennes (MAE) de l'UFR LEA et l'École des hautes études en sciences de l'information et de la communication (CELSA) offrent aux étudiants diplômés des possibilités de poursuite d'études dans les domaines du commerce international, des études européennes et de la communication.

Attention :

Dans une même année d'études, les enseignements peuvent être dispensés sur plusieurs sites :

- Au Centre universitaire Malesherbes (108 bd Malesherbes, 75017 Paris) ont lieu les cours des matières d'application (droit, économie, français, gestion), et sont enseignées les langues suivantes : allemand, chinois (attention, deux sites pour le chinois), italien, néerlandais, langues nordiques (danois, norvégien, suédois), langues slaves (bosniaque-croate-monténégrin-serbe, polonais, russe) et tchèque.

- Au Centre universitaire Clignancourt (2 rue Francis de Croisset, 75018 Paris) ont lieu les cours d'anglais, d'arabe (attention, deux sites pour la langue arabe), d'espagnol, de portugais.

- En Sorbonne (17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris) ont lieu les cours d'arabe (sauf certains cours)

- Au Campus Pierre et Marie Curie (4 place Jussieu, 75005 Paris) sont donnés certains cours de chinois (cours du mardi).

Savoir-faire et compétences

- **Les savoirs spécifiques de commerce international** : Connaissance du cadre juridique et institutionnel du commerce international / Gestion de l'entreprise / Marketing / Management interculturel

- **Les savoir-faire spécifiques** : Réalisation d'études de cas de stratégie d'entreprise/Négociation commerciale : techniques d'écoute et d'argumentation au service de la vente / Communication en français et en langues étrangères spécialisées dans les affaires internationales : Compréhension et communication orales / Traduction de textes /Rédaction de rapports d'analyse et de notes de synthèse / Capacité à exposer publiquement une réflexion argumentée et à intervenir dans un débat Représentation de l'entreprise à l'étranger

- **Les savoir-faire transversaux** : Analyse et synthèse de données/ Informatique

Insertion professionnelle

Débouchés

Ce diplôme de licence a pour vocation privilégiée la poursuite d'études en Master ou en école. La licence de LEA est à vocation professionnelle. Elle ne conduit pas, en principe, aux carrières de l'enseignement.

Le titulaire de ce diplôme peut, après des études complémentaires, accéder aux métiers suivants :

-Métiers de l'entreprise : (management, marketing, logistique, gestion, audit, conduite de projets auprès d'entreprises publiques, privées...)

-Métiers du tourisme

-Métiers de l'interprétation et de la traduction

-Métiers du journalisme

-Métiers du commerce international

-Carrières au sein des administrations nationales et européennes (Ministère des affaires étrangères, organisations internationales auprès de l'Union européenne....)

Exemples d'employeurs : Organismes de recherche, Cabinets d'étude / Bureaux d'études et d'ingénierie ainsi que toutes entreprises commerciales, industrielles et de services (directions études / gestion et administration / marketing / logistique), toutes organisations d'intérêt général : associations, ONG, fondations (directions études / gestion et administration / marketing / logistique) et Ministères, établissements publics et collectivités

territoriales (directions études / gestion et administration / marketing / logistique)

Plus d'informations : [L'Observatoire de l'Insertion Professionnelle et des Parcours](#) (Enquêtes sur les métiers exercés par les anciens étudiants de Paris-Sorbonne) : www.paris-sorbonne.fr/oip

Conditions d'admission

Pour postuler en formation initiale :

-**Pour l'accès en Licence 1ère année**, si vous êtes **Bachelier** de l'année ou en réorientation : parcoursup.fr

-**Pour l'accès en Licence 2ème et 3ème années** : E-Candidat 2024 : <https://candidatures-2024.sorbonne-universite.fr>

Les candidatures se font entre le 28 mars et le 13 juin 2024.

Plus d'informations auprès du service des inscriptions administratives

Tél. : 01 40 46 25 49

Contact : <http://scolarite.contact.paris-sorbonne.fr> et préciser l'objet de votre demande : « admission licence »

Pour postuler en formation continue :

Formation continue (= reprise d'études)

Tél : 01.40.46.26.72

Courriel : lettres-ftlv-fpc@sorbonne-universite.fr

- **Informations auprès de l'UFR :**

Courriel : licence.lea@listes.paris-sorbonne.fr

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Anne SALLES

✉ Anne.Salles@sorbonne-universite.fr

Contact administratif

Isabelle LEGRENZI

Contact pédagogique

Anne SALLES

✉ Anne.Salles@sorbonne-universite.fr

Contact DOSIP

DOSIP

✉ lettres-dosip@sorbonne-universite.fr

Lieu(x)

📍 Centre universitaire Malesherbes - 108, boulevard Malesherbes 75017 Paris

📍 Centre universitaire Clignancourt - 2, rue Francis de Croisset 75018 Paris

L1 Langues Étrangères Appliquées (Lea)

Semestre 1 Licence Langues étrangères appliquées (LEA)

UE1 Langues (18 ECTS)

UE2 Enseignements professionnalisants (9 ECTS)

UE3 Enseignement d'ouverture (3 ECTS)

UE Facultative (sans ECTS) Semestre 1 Licence LEA

Semestre 2 Licence Langues étrangères appliquées (LEA)

UE1 Langues (18 ECTS)

UE2 Enseignements professionnalisants (9 ECTS)

UE3 Enseignement d'ouverture (3 ECTS)

UE Facultative (sans ECTS) Semestre 2 Licence LEA

L2 Langues Étrangères Appliquées (Lea)

Semestre 3 Licence Langues étrangères appliquées (LEA)

UE1 Langues (16 ECTS)

UE2 Enseignements professionnalisants (11 ECTS)

UE3 Enseignement d'ouverture (3 ECTS)

UE Facultative (sans ECTS) Semestre 3 Licence LEA

Semestre 4 Licence Langues étrangères appliquées (LEA)

UE1 Langues (16 ECTS)

UE2 Enseignements professionnalisants (11 ECTS)

UE3 Enseignement d'ouverture (3 ECTS)

UE Facultative (sans ECTS) Semestre 4 Licence LEA

L3 Langues Étrangères Appliquées (Lea)

Semestre 5 Licence Langues étrangères appliquées (LEA)

UE1 Langues (13 ECTS)

UE2 Enseignements professionnalisants (14 ECTS)

UE3 Enseignement d'ouverture (3 ECTS)

UE Facultative (sans ECTS) Semestre 5 Licence LEA

Semestre 6 Licence Langues étrangères appliquées (LEA)

UE1 Langues (13 ECTS)

UE 2 Enseignements professionnalisants (14 ECTS)

UE3 Enseignement d'ouverture (3 ECTS)

UE Facultative (sans ECTS) Semestre 6 Licence LEA